

**PROJET #2010-010: Soutien et aide aux sinistrés du
tremblement de terre, Les Cayes, Haïti**

Depuis le terrible tremblement de terre du 12 janvier dernier, la population de la ville des Cayes n'a cessé d'augmenter. Se trouvant en plein cœur de cette ville, Frère Jean-Paul Labrecque se dévoue pour aider ce peuple de survivre.

Plusieurs familles ont fait venir les leurs de Port-au-Prince pour les abriter, les nourrir, les reconforter et bien souvent, les soigner. Cette aide est bienvenue et indispensable pour les sinistrés, mais pour des familles déjà sans le sou, la charge supplémentaire que représentent la nourriture et les médicaments est beaucoup trop lourde.

Dans bien des cas, ces braves gens, inquiets de n'avoir aucune nouvelle des leurs, se sont rendus à Port-au-Prince pour retrouver parents et amis. Ils ont dû déboursé de fortes sommes pour faire le voyage aller-retour, car les transports ne sont pas gratuits, même pour les blessés.

Frère Jean-Paul a réussi à emprunter de l'argent qu'il a à moitié remboursé grâce à la générosité de parents et amis, mais la dette est élevée et les besoins toujours aussi grands. Il y a encore des blessés qui attendent une chirurgie pour retrouver l'usage d'un bras, d'une jambe.

Aussi, comme la vie tente de reprendre son cours normal, les classes ont repris leur cours normal au début de février. Avant les cours, plusieurs élèves demandent quelque chose pour se nourrir, n'ayant rien avalé à la maison et ils n'auront sans doute rien à manger au retour.

À l'école, il y a aussi les nouveaux arrivants. Ces jeunes, souvent orphelins, ont été accueillis par une tante, un oncle ou un cousin. Ils ont été acceptés en classe, mais on leur a bien fait comprendre que sans argent, l'accès aux examens leur serait refusé.

Petit à petit, les gens arriveront à surmonter leurs problèmes, mais ce sera long et pour les soulager un temps soit peu de leur misère, de l'aide est nécessaire.

Merci de nous aider à soulager les familles sinistrées d'Haïti.

Montant demandé 1 500\$

**Demande faite par Frère Jean-Paul Labrecque s.c.
Les Cayes, Haïti**